

INTRODUCTION

Béatrice Akissi Boutin

CNRS - UMR 5263, Université Toulouse 2

&

ILA, Université Cocody-Abidjan

Le noyau de ce numéro est constitué de contributions faisant suite à la journée *Autour du verbe* qui s'est tenue à la Maison des Sciences de l'Homme, 54 Bd. Raspail, Paris, le 9 décembre 2009, organisée par Ingse Skattum, Ambroise Queffélec et la signataire de cette introduction, grâce au soutien du Centre de coopération franco-norvégienne et de l'UMR 60.39 de l'Université de Nice. Nos remerciements vont tout d'abord à ces personnes et leurs équipes. Cette journée était le premier séminaire de syntaxe du projet CFA (Lyche et Skattum). Elle rassemblait treize contributeurs pour onze communications, toutes transmises ici, auxquelles se joignent quatre autres articles sur d'autres thèmes et deux résumés de thèse.

Les lieux concernés par ce numéro sont ceux représentés habituellement dans la revue, à savoir l'Afrique centrale : Cameroun (Ngué Um, Simo-Souop, Farenkia), Gabon (Italia & Queffélec), Congo (Goma-Malanda, Loussakoumounou), R.D. Congo (Badibanga, Mpamba), Burundi (Frey), l'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire (Boutin & Kouamé), Mali (Skattum), l'Afrique du Nord (Outaleb-Pellé), les Antilles (Zanoaga). Quatre contributions n'ont pas pour objet une aire spécifique (Blumenthal, Kjærsgaard, Pfänder & Ennis, Soulas de Russel), mais rapprochent des faits de plusieurs zones africaines et, éventuellement, d'autres régions du monde.

Les perspectives des auteurs sont diverses : lexicologique, morphologique, syntaxique, didactique, énonciativiste, anthropolinguistique. Le sujet principal est le verbe et les phénomènes rattachés au verbe et évoqués ici sont nombreux : verbe en tant qu'unité lexicale (Italia & Queffélec, Kjærsgaard, Zanoaga), unité grammaticale et support des marques de temps, accords et modes (Boutin & Kouamé, Italia & Queffélec, Loussakoumounou, Skattum). En tant qu'un des noyaux possibles des énoncés, plusieurs éléments lui sont associés, objets eux aussi d'études, tels les proformes de personnes (Loussakoumounou), les compléments (Pfänder & Ennis, Blumenthal, Kjærsgaard, Ngué Um). Le français n'est pas pris isolément, mais avec les langues en contact, soit pour rechercher les stratégies d'harmonisation du code switching kituba-français (Goma-Malanda), soit pour comparer l'actualisation des flexions verbales en discours en baoulé (Boutin & Kouamé) et en bambara (Skattum).

Deux sortes d'approches du français se côtoient dans ce numéro : approches en regard à la norme, à l'apprentissage du français, à la compétence en français, et approches de discours éloignés de toute idée de norme prescriptive, de français de

référence. Les deux approches sont propres à nos situations et impliquent des visées souvent divergentes de la part des chercheurs, qui correspondent à des actualisations très différentes du français dans nos pays. Ces visées qui semblent opposées sont pourtant appelées à cohabiter et cohabitent de fait puisque les locuteurs eux-mêmes joignent dans leur compétence pragmatique ces deux mêmes tendances et utilisent la langue selon ces deux fonctions. De fait, le locuteur de français langue seconde confronté à un français académique (s'il est scolarisé), standard (dans les pays où il est exposé à cette variété), ou du moins qui jouit d'un prestige social meilleur que le sien, peut avoir selon les situations, des objectifs divers face à la langue. Suzanne Lafage dans *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo)*, 1985, mettait en évidence les deux visées, souvent en conflit. Après avoir cité Albert Valdman, elle expliquait ainsi « la co-existence de variétés de français fort différenciées dans tous les pays où notre langue a une fonction officielle sans être la langue maternelle » :

« 'le contexte où se situe la langue seconde joue un rôle déterminant dans le choix de processus d'adaptation du langage. En contexte scolaire, l'apprenant sacrifie ses intentions communicatives au souci de correction car son maître ne lui enjoint-il pas souvent de ne chercher à exprimer que ce qui est en rapport aux structures et au lexique enseignés ?' (Valdman, 1974-75 : 70).

Les scolarisés sont donc poussés à limiter leurs tentatives de communication à ce qu'ils sont supposés pouvoir exprimer de manière satisfaisante sous un angle normatif. Il n'en est pas de même lorsque l'apprentissage du français dans des situations de contacts naturels correspond à un besoin d'utilisation immédiate. L'apprenant est motivé pour une attitude active sans aucun souci de correction. Il lui suffit de comprendre et de se faire comprendre. Le modèle visé est la variété qui a cours dans la communauté à laquelle il appartient. » (Lafage 1985 : 422)

Normes institutionnelles (académiques, pédagogiques, professionnelles et autres) et normes non institutionnelles ne s'opposent donc pas toujours et peuvent être vues comme des réponses pragmatiques à des situations diverses.

Nous sommes bien persuadée que les stratégies que nous (les contributeurs de ce numéro) mettons facilement en évidence dans nos pays, du fait que le français est langue d'origine exogène (dite officielle ou/et dite seconde), sont repérables aussi dans les zones francophones de tradition puisque le vernaculaire coïncide rarement avec le standard. Ainsi, dans les établissements scolaires de France et d'ailleurs, les élèves qui arrivent au collège, puis au lycée, sont chaque fois soudainement confrontés, dans toutes les matières, à un français langue d'enseignement plus précis, plus technique, plus abstrait, plus « soutenu », au point qu'ils se demandent s'ils auront un jour la maîtrise de cette langue qui n'en finit pas de montrer de nouveaux visages.

Un deuxième apport de nos zones francophones à la francophonie en général est que le français n'y est pas sans cesse évalué par rapport à un écrit qui fonctionnerait comme unique référence. S'il est vrai que les maîtres s'évertuent, avec un grand dévouement et une grande opiniâtreté, à transmettre toutes les subtilités de la morphologie écrite du français, ils sont les premiers à savoir que, contrairement au dicton, l'écrit s'envole et la parole reste. D'ailleurs, le dynamisme propre à l'oral n'est pas absent de l'écrit journalistique (Blumenthal), littéraire

(Zanoaga) et même scolaire, une fois mises de côté les erreurs corrigées par le professeur (Loussakoumounou).

Les contributions ici réunies, d'objets, d'approches scientifiques et de visées fort différents, manifestent toutes une fonctionnalisation de la langue, notamment dans la zone verbale, particulièrement variable. Pour Gabriel Manessy, deux principes essentiels qui expliquent les configurations du français en Afrique sont la *fonctionnalisation* et la *vernacularisation* de la langue. Le recueil de ses travaux de 1994 *Le français en Afrique* rapporte une définition de 1989¹ de la *fonctionnalisation* :

« un ensemble de processus qui tendent à en accroître l'efficacité communicationnelle au moindre coût pour le locuteur comme pour l'auditeur. Cette optimalisation n'est partiellement atteinte que dans les variétés pidginisées, au prix d'un appauvrissement stylistique extrême. » (Manessy 1994 : 80).

Dans ce numéro, la fonctionnalisation de la langue ne concerne pas uniquement des processus de simplification, mais est plutôt conçue comme une négociation entre plusieurs facteurs à la fois communicationnels, linguistiques (les contraintes de la langue), culturels et situationnels (Ngué Um, Pfänder & Ennis). La vernacularisation d'une variété pidginisée entraîne la stabilisation des usages nouveaux, ce qui, toutefois, ne rapproche qu'en partie variétés basilectales et mésolectales (Italia & Queffélec).

Les recherches sur les français dans des aires et des situations diverses montrent un grand éventail de possibilités du verbe et autour du verbe. Les aspects variés abordés dans ce numéro éclairent donc la linguistique française dans son ensemble.

Bibliographie

- LAFAGE, Suzanne 1985 : *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo)*, Paris : SELAF.
MANESSY, Gabriel 1994 : *Le français en Afrique noire. Mythes, stratégies, pratiques*, Paris : L'Harmattan.

¹ « Français d'Afrique : éléments de diagnostic », *Espace francophone* n° 2, 1989, 165-183.